

Pas de pacte d'excellence sans fondements solides !

La première priorité : bâtir des écoles pour créer des places

Les chiffres⁽¹⁾ sont sans appel : les besoins en places pour l'enseignement secondaire à l'horizon 2025 sont énormes.

- En Wallonie, six arrondissements sur 20 sont concernés par le manque de places, qui pointera, à l'horizon 2025, à plus ou moins 2 %. Le déficit se concentre principalement dans le second degré (général, techniques de transition et de qualification). A partir de 2040, il touchera 11 arrondissements sur 21.
- Sans surprise, la situation est et restera à Bruxelles très alarmante dans toutes les filières, malgré les projets de création d'ores et déjà répertoriés : 7 % de déficit pour l'ensemble de la Région en 2025, avec des variations importantes d'une commune à l'autre, comme l'illustrent les graphiques ci-après. Pour six communes du nord de la capitale, le compteur plonge/plongera à plus de 20 % dans le rouge. Avec 27 %, c'est à la commune de Jette que revient le triste privilège de caracolier en tête. Le nombre d'enfants sans école est donc condamné à atteindre des niveaux sans précédent.
- Dans l'enseignement fondamental bruxellois, les besoins seront comblés par les projets d'accroissement de la capacité prévus pour 2025 – sauf dans les trois communes que sont Etterbeek, Jette et Koekelberg, où le déficit est estimé à environ 1 %. En Wallonie, aucun besoin en places additionnelles n'est répertorié, ni pour 2025, ni pour 2045.

Il est donc au vu de ces chiffres plus que temps d'agir et de prendre des mesures fortes. D'autant que le besoin d'écoles d'excellence, qui contribuent à lutter positivement et efficacement contre la radicalisation et la paupérisation dans les quartiers où la démographie est galopante, est criant. Ne dit-on pas que gouverner, c'est prévoir ?

L'asbl ELEVeS interpelle les responsables politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et attend des réponses claires aux questions suivantes :

1. Combien de places seront-elles effectivement créées aux 1^{er} septembre 2016 et 2017 dans les arrondissements et les communes déficitaires ?
2. Quels sont les budgets prévus pour répondre à l'obligation internationale de scolariser tous les enfants vivant sur le territoire, année après année jusqu'en 2025 ?
3. Quelles en sont les clés de répartition ?

(1) Rapport présenté au groupe de travail IV du Pacte pour un enseignement d'excellence, le 19 novembre 2015

4. Qu'a-t-on prévu pour encourager les pouvoirs organisateurs à construire de nouvelles écoles ?
5. Quels sont les accords pris entre les différentes communautés du pays pour faire face à cette situation, dont les prémices étaient connues dès 2007 ?

Olivier van Essche – Président + 32 478 59 59 60

Anne François – Coordinatrice + 32 494 68 34 97

A propos de l'ASBL ELEVeS :

ECOLES LIBRES EFFICACES VIVANTES et SOLIDAIRES. L'ASBL ELEVeS est un espace de réflexion, d'analyse et d'interpellation concernant le monde scolaire. ELEVeS défend la liberté pédagogique des écoles, défend la liberté des parents en matière de choix scolaire et veut favoriser le partenariat entre les familles, les élèves et les écoles. ELEVeS est un mouvement citoyen apolitique né après le vote du premier décret inscription, qui a permis à des parents et des acteurs du monde de l'éducation de divers horizons de prendre conscience des changements fondamentaux mis en œuvre et des défis en matière d'enseignement. Soucieux de permettre à chacun d'exercer au mieux sa liberté et sa responsabilité de citoyen, le mouvement ELEVeS a comme objectif d'interpeller nos mandataires en matière d'enseignement et de les inviter à garder l'élève au centre de ses décisions.

Les demandes concrètes de l'asbl ELEVeS (ECOLES LIBRES EFFICACES VIVANTES et SOLIDAIRES) :

- Que tout enfant puisse aller à l'école d'en face, quel qu'ait été son choix en primaire.
- Que tout enfant puisse mettre en premier choix l'école qui lui convient vraiment, pas celle où il a par hasard une priorité.
- Qu'aucun enfant ne soit contraint de déménager pour disposer d'une école près de chez lui où il se sente bien.
- Que tout enfant, et sa famille, puissent discuter avec le directeur du projet d'école, pas du coefficient de priorité.
- Que tout enfant puisse rester 6 ans dans la même école.

Besoin de création de place en 2025 pour l'enseignement secondaire

Milliers d'élèves par arrondissement

● Supérieur à 2%
 ● Entre 0 et 2%
 ● Inférieur à 0%

Hypothèses de travail

- Places disponibles en 2014 définies comme la somme pour chaque établissement de l'arrondissement du nombre maximum d'élèves observés dans l'établissement au cours des 10 dernières années^{1,2}
- Prévisions de la population scolaire en 2025 basées sur les estimations de ETNIC (2014-2061)³
- Projets de création de places évalués sur base du cadastre réalisé par l'administration de la FWB⁴

Arrondissement	Places disponibles ^{1,2} en 2014	Prévisions de la population scolaire ³ en 2025	Marge "brute" de création de places (2025)	Projets de création de places ⁴	Marge "nette" de création de places (2025)
Arlon	7.4	7.1	0.3 3%	0.2	0.4 6%
Ath	6.0	6.0	0 0%	0.2	0.2 3%
Bastogne	4.3	4.1	0.1 3%	0.1	0.2 5%
RBC	79.4	91.0	-11.6 -15%	5.9	-5.7 -7%
Charleroi	32.6	31.9	0.7 2%	0.4	1.0 3%
Dinant	8.8	8.3	0.5 5%	0	0.5 5%
Huy	9.0	9.0	0 1%	0	0 1%
Liège	48.9	48.9	0.1 0%	0.5	0.5 1%
Marche-en-Famenne	5.0	4.7	0.3 5%	0	0.3 5%
Mons	22.3	22.0	0.3 1%	0.1	0.3 2%
Mouscron	8.2	8.2	0 0%	0	0 0%
Namur	30.9	30.2	0.7 2%	0	0.7 2%
Neufchâteau	6.1	5.6	0.5 8%	0.2	0.7 12%
Nivelles	31.0	30.8	0.1 0%	0.5	0.6 2%
Phillippeville	5.4	4.8	0.6 12%	0.1	0.7 13%
Soignies	16.5	16.4	0 0%	0	0.1 0%
Thuin	10.7	10.3	0.4 3%	0	0.4 3%
Tournai	16.2	14.7	1.5 9%	0	1.5 9%
Verviers	19.6	18.2	1.4 7%	0.1	1.5 8%
Virton	5.1	4.8	0.3 6%	0.1	0.4 7%
Waremmé	6.1	6.1	0 0%	0.2	0.2 4%

1 ETNIC: "Elèves par arrondissement et domicile" 2004-2014, ne sont pas compris les établissements fermés en 2014 2 Idéalement, données à compléter par les informations sur la capacité en première secondaire détenues par la CIRI (cf Circulaire n° 4676 du 07/01/2014 Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2014-2015) 3 ETNIC: "Perspectives" 2015-2061. Pour les élèves hors Belgique, les valeurs sont supposées constantes entre 2014 et 2025. Seuls les étudiants de l'enseignement ordinaire sont considérés dans cette analyse 4 Cadastre réalisé par l'administration de la FWB (2015). La visibilité sur les projets après 2020 est relativement faible

SOURCE: FWB; ETNIC; Interviews d'experts

Besoin de création de place en 2025 pour l'enseignement secondaire dans les communes de Bruxelles

Milliers d'élèves par arrondissement

● Supérieur à 2%
 ● Entre 0 et 2%
 ● Inférieur à 0%

Hypothèses de travail

- Places disponibles en 2014 définies comme le nombre maximum d'élèves observés dans chaque établissement de la commune au cours des 10 dernières années¹
- L'allocation entre les communes se fait selon une ventilation du taux de croissance de la population projeté de 2015 à 2020 par commune²
- Prévisions de la population scolaire en 2025 basées sur les estimations de ETNIC (2014-2061)³
- Projets de création de places évalués sur base du cadastre réalisé par l'administration de la FWB⁴

Commune	Places disponibles ^{1,2} en 2014	Prévisions de la population scolaire ^{3,4} en 2025	Marge "brute" de création de places (2025)	Projets de création de places ⁵	Marge "nette" de création de places (2025)
Anderlecht	8.4	10.3	-1.8 -21%	0.4	-1.4 -16%
Auderghem	2.0	2.3	-0.4 -20%	0.6	0.2 10%
Bruxelles	15.6	18.7	-3.1 -20%	1.5	-1.6 -10%
Bruxelles	6.5	7.2	-0.6 -9%	0.3	-0.3 -5%
Evere	1.0	1.1	-0.1 -10%	0	-0.1 -10%
Forest	2.7	3.0	-0.3 -11%	0.1	-0.2 -7%
Ganshoren	2.4	3.0	-0.6 -25%	0	-0.6 -25%
Ixelles	6.7	6.8	-0.1 -1%	0.2	0.1 1%
Jette	3.0	3.8	-0.8 -27%	0	-0.8 -27%
Koekelberg	1.2	1.6	-0.3 -25%	0	-0.3 -25%
Molenbeek-Saint-Jean	2.2	2.7	-0.5 -23%	0	-0.5 -23%
Schaerbeek	3.2	3.6	-0.4 -13%	0.8	0.4 13%
Saint-Gilles	1.3	1.4	-0.1 -8%	0	-0.1 -8%
Saint-Josse-ten-Noode	7.6	8.8	-1.2 -16%	1.0	-0.2 -3%
Uccle	5.9	6.5	-0.6 -1%	0.5	-0.1 -2%
Watermael-Boltsfort	1.9	1.9	0 0%	0.5	0.4 21%
Woluwe-Saint-Lambert	3.8	4.4	-0.5 -13%	0	-0.5 -13%
Woluwe-Saint-Pierre	4.0	4.2	-0.2 -5%	0	-0.2 -5%

1 ETNIC: "Elèves par arrondissement et domicile" 2004-2014, ne sont pas compris les établissements fermés en 2014 2 Idéalement, données à compléter par les informations sur la capacité en première secondaire détenues par la CIRI (cf Circulaire n° 4676 du 07/01/2014 Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2014-2015) 3 IBSA: Les cahiers de l'IBSA n°1: « Projections démographiques bruxelloises 2010-2020 » 4 ETNIC: "Perspectives" 2015-2061. Pour les élèves hors Belgique, les valeurs sont supposées constantes entre 2014 et 2025. Seuls les étudiants de l'enseignement ordinaire sont considérés dans cette analyse 5 Cadastre réalisé par l'administration de la FWB (2015). La visibilité sur les projets après 2020 est relativement faible

SOURCE: FWB; ETNIC; IBSA; Interviews d'experts

(1) Rapport présenté au groupe de travail IV du Pacte pour un enseignement d'excellence, le 19 novembre 2015